



## Une Agglo qui multiplie les initiatives pour le développement économique de son territoire

Forte d'une position géographique stratégique, la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais (21 communes, 71 974 habitants) s'est fixée pour principal objectif de renforcer l'attractivité de son territoire. Aujourd'hui, le développement économique est une de ses priorités et un des moyens pour atteindre cet objectif.

### La Communauté d'Agglomération du Carcassonnais à la pointe du développement économique

La compétence « Développement Économique » est l'une des plus importantes parmi celles que possède la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais. Chaque année, elle consacre la plus grosse partie de son budget à l'action économique pour renforcer l'attractivité, le dynamisme et la compétitivité de son territoire. Le budget économique est passé de 4 millions d'euros en 2005 à 12 millions en 2008.

Grâce à cet effort elle s'est fixée pour missions d'aménager, d'entretenir, de gérer les zones d'activités qui permettront d'accueillir les entreprises et d'animer le tissu économique de son territoire en favorisant ainsi l'accès à l'emploi.

### Un parc économique en plein essor

La politique de développement et de promotion actuellement menée vise à mettre en place les conditions optimales pour que chaque entreprise puisse trouver sa place au sein du tissu économique local.

En quelques années, la CAC s'est dotée de réserves foncières conséquentes qui permettent une lisibilité des projets dans le temps. En quatre ans, plus de 150 nouvelles entreprises sont venues s'implanter sur les zones d'activités créant plus de 1000 emplois sur le territoire.

L'année 2008 aura été marquée par la création de la Ferraudière 2 et de Lannolier 2 sur Carcassonne (40 hectares).

A ce jour, 6 pôles d'activités sont recensés sur le territoire de l'Agglo. Ils continuent aujourd'hui de croître en accueillant des PME, des sociétés commerciales et artisanales...

En 2009, la CAC poursuivra sur 40 hectares supplémentaires le développement de ce secteur ouest qui permettront l'installation de nouveaux « pôles services » regroupant professionnels et particuliers.

### Un partenariat entre institutions indispensable

La coopération entre les diverses institutions est indispensable pour mener les projets dans leur ensemble. Pour preuve, la CAC en partenariat avec la chambre de métiers de l'Aude a aménagé une zone d'activités (Lannolier 2), spécialement dédiée aux métiers de l'artisanat, une première sur le plan régional.



2009 marquera également l'aménagement de la partie Est de l'Agglo avec la création du Parc d'Activités de Béragne (Trèbes) en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon. Cette zone sera entièrement vouée à l'enseignement, la recherche et la formation.

Toujours dans un « esprit des Pôles Services structurants », la CAC sera partenaire de l'aménagement du « Pôle Santé » où s'installera le nouvel hôpital de l'ouest Audois. Elle participera à la création d'une zone d'activités de 20 hectares liée aux métiers de la santé.



### Contact

Communauté d'Agglomération du Carcassonnais  
47 allée d'Iéna - 11 890 Carcassonne cedex 9  
Tel. 04 68 10 56 00 - Fax : 04 68 47 81 60